

Vente de fondue FC Le Mouret



Cette année les membres du FCLM doivent vendre des fondues dont les bénéficiaires vont pouvoir profiter aux différentes activités du FCLM.

La fondue est conditionnée en paquets de différents poids: 200, 400 et 600 grammes.

Le fromage peut être Vacherin ou Moitié-Moitié.

Déroulement de la vente:

- Le joueur et les entraîneurs vendent des fondues à l'aide du formulaire de commande (transmis par les entraîneurs et téléchargeable sur le site internet du FCLM) et collectent l'argent à la commande.
- Les actifs, juniors B et les entraîneurs doivent vendre au minimum 10 kg de fondue.
- Les juniors D, E et F doivent vendre au minimum 5 kg de fondue.
- Une famille avec 2 enfants et plus au club, bénéficie de 25 % de diminution sur la vente.
- Les fondues proviennent de la fromagerie du Mouret, Benoît Kolly. Elles sont livrées sous vide et peuvent être conservées au frais durant 3 semaines. Il est également possible de les congeler.
- Afin de pouvoir préparer les lots par vendeur, il faut impérativement remplir la liste de commande.
- Le retour des bulletins de commande et de l'argent se fait aux entraîneurs. Nous allons faire 2 livraisons durant la saison, voir les dates en bas de page ou dans le fichier pdf téléchargeable.
- Le joueur ou les parents sont responsables de vérifier à la réception que les commandes sont correctes. Plus de contestations après !
- Le meilleur vendeur de chaque équipe se verra attribuer un bon d'achat chez Dany Sport. Le bon d'achat sera calculé proportionnellement en fonction du nombre de kg supplémentaire vendu.

Bonnes ventes et bon appétit !

Dates de commande et de livraison:

Retour des commandes	Livraisons
Lundi 4 décembre 2017	Vendredi 15 décembre 2017
Lundi 15 janvier 2018	Vendredi 26 janvier 2018